

11, **Avenue** de la Forêt 1202 Genève Tél. 022 340 64 80 Fax 022 340 64 82

E-Mail: trialogue@infomaniak.ch Site: www.letrialogue.com

RESEAU DE SOLIDARITE ENTRE RETRAITES, CHOMEURS ET PROFESSIONNELS ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

PV de l'Assemblée Générale 2017 Mercredi 7 juin 2016 à 18h

Membres du Comité

<u>Présents</u>: Doris Gorgé, Présidente

Jean Ladame, Vice-président Oscar von Burg, Vice-président

Victor Chiou, Trésorier

Anahita Blanc-Meylan - Charles Gorgé -Sylvane Gürbüz - Bertrand Lézat -

Gabriella Moriello – Barbara Plitt-Troilo - Valérie Vonlanthen

Excusés: Anne-Laurence de Buren - Dr. Bernard de Wurstemberger

Grazia Zanin

Non-excusé: Simone Rosset - Jean-Marc Antoine

Nombre de personnes présentes à l'assemblée: env. 40

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2016 (à consulter sur le site du Trialogue).
- 2. Bilan de l'année écoulée et perspectives pour 2017
 - Renforcement de notre mission de formation de stagiaires juristes
 - Quelques exemples d'intervention du Trialogue
 - Fête des 20 ans de l'association
 - Déménagement du Trialogue
- 3. Aides financières et Fonds "Béquille"
- 4. Approbation des comptes
 - Présentation et analyse des comptes par M. Victor Chiou
 - Rapport de l'organe de contrôle : Société fiduciaire et de comptabilité S.A.
 - Affectation du Résultat
 - Approbation des comptes

- 5. Approbation du rapport d'activité 2016
- 6. Budget 2017
- 7. Renouvellement du Comité
- 8. Propositions individuelles
- 9. Divers

Allocution de la Présidente

Le Trialogue fête ses 20 ans d'existence!

En 20 ans, la précarité, celle des chômeurs recensés et des chômeurs cachés, n'a cessé d'augmenter. A doses homéopathiques, la précarité s'est étendue presqu'à notre insu, à l'image des statistiques qui pouvaient, à force d'être tronquées, encore et toujours la cacher!

Et soudain, le terme de précarité fait place à celui de pauvreté! Les associations caritatives montent au front, tirent la sonnette d'alarme, les colis du cœur les réunissent en urgence, les budgets de l'aide sociale explosent. Les mécanismes de prévention se bloquent.

Trop visible, ce glissement vers la pauvreté ne peut plus se cacher!

Les lois existent, les députés vous le martèlent dans les hémicycles politiques, les collaborations sont bien étudiées sur papier mais ne fonctionnent plus. Elles semblent paralysées par les impératifs d'économies et l'explosion des demandes d'aide.

L'urgence devient notre ordinaire!

Les transitions, les rites de passage d'une structure d'aide à l'autre se définissent par une inflation de formulaires qui ne circulent pas d'un service à un autre. Les doublons s'ajoutent aux pertes.... La lenteur des démarches et des décisions épuise et engendre un basculement vers la pauvreté.

Les associations elles-mêmes ne suivent plus ! La générosité se rétrécît toujours plus pour être possiblement répartie.

Si ces quelques constatations vous paraissent largement exagérées, venez tout simplement assister à une ou deux permanences du Trialogue!

En 20 ans, si tout a changé dans le monde, rien n'a changé pour l'exclu!

Le Trialogue est né un peu par utopie, presque par hasard, en déposant dix-sept francs dans une banque de la place. Son seul crédo était de réunir des professionnels, des retraités et des chômeurs sous un même toit, sans hiérarchie, dans le but d'apporter les compétences de chacun et de l'amitié aux plus écorchés d'entre nous.

Nous voulions offrir, dans l'attente d'une aide institutionnelle, une écoute, une aide ponctuelle et immédiate, afin d'éviter des descentes aux enfers rapides et inéluctables.

Trop de prudence paralyse! Bernard et moi avions, je crois, le goût du risque, ou nous étions pour le moins prêts à le prendre, à nous tromper une fois ou deux...

Qu'importe, il fallait et il faut encore aider là, maintenant, sans trop de formalités, avant que le désespoir ne s'installe.

Nos vœux pour la prochaine décennie

Que le Trialogue poursuive son accompagnement professionnel, offre son regard amical et son aide dans les situations d'urgence et qu'il accepte comme au premier jour le risque de se tromper. Tel sont nos vœux pour la prochaine décennie, celui des membres fondateurs du Trialogue.

Doris et Bernard

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2016

Le PV de l'Assemblée Générale de l'année 2016 est accepté à l'unanimité.

2. Bilan de l'année écoulée et perspectives pour 2017

Renforcement de notre mission de formation de stagiaires juristes

En 2016, ce ne sont pas moins de 11 juristes ou titulaires du brevet d'avocat qui ont fait un stage au Trialogue. Ces stages représentent un réel tremplin pour ces jeunes qui, immergés dans le droit des assurances sociales, acquièrent au Trialogue une première expérience professionnelle. Entre théorie et pratique, il y a parfois un monde à découvrir!

Quelques exemples d'intervention du Trialogue

La Présidente en cite deux :

- N'ayant pas de mail, un Monsieur s'est directement adressé à l'employeur en juillet et en août. Il a reçu des attestations de passage non datées.
 - L'ORP l'accuse d'avoir soudoyé la serveuse pour qu'elle imite la signature du patron pour faire croire qu'il se serait présenté 15 jours plus tôt. Plus personne ne se souvient de rien tant de chômeurs passent pour chercher du travail! Aucune preuve n'est établie! Il n'a même pas pu être déterminé qui avait imité la signature de qui! Le recourant accusé est blessé dans son honneur et estime que l'instruction a été menée à charge! Il restera un mois et demi sans indemnités de chômage!

Après enquêtes, auditions et oppositions, la Cour de Justice estime : « qu'il est possible mais pas établi au degré de vraisemblance prépondérante que le recourant a déposé sa candidature au Bar dans le délai qui lui avait été imparti à cette fin, jusqu'au 11 juillet 2016, et non ultérieurement, ne fût-ce que deux semaines plus tard ».

Rien de tel pour décourager un petit employeur d'engager en priorité des chômeurs du canton !

Une dame devait faire parvenir des documents à sa conseillère le lendemain de leur entretien. Elle les a envoyés par mail à minuit trente, soit ½ h plus tard que le délai imposé. Elle a reçu une pénalité de plusieurs jours. Heureusement, l'opposition a été acceptée. Les juristes du Trialogue ont l'impression de batailler dur pour n'exiger en fin de compte que le simple respect des lois! Ces dernières sont trop souvent contournées par des directives et des pratiques contradictoires. Les juristes se tiennent à disposition pour vous donner des exemples concrets.

Fête des 20 ans de l'association

Une fête nous réunira dans le jardin le samedi 16 septembre 2016 à midi. Des repas de divers continents nous seront servis. Des musiciens et un clown pour les petits et grands enfants animeront la journée.

Une exposition est mise actuellement sur pied.

Nous remercions la Ville de Genève d'avoir mis à notre disposition la cuisine et la salle des Asters.

Déménagement du Trialogue

La villa que nous occupons depuis près de douze ans sera démolie en 2018 pour faire place à un immeuble.

La Ville, par l'intermédiaire de la Gérance Mobilière Municipale nous a proposé et fait visiter deux arcades commerciales qui ne convenaient malheureusement pas à la nature de nos activités.

Forts du soutien de Madame Sandrine Salerno, nous avons entrepris des démarches auprès d'autre acteurs immobiliers que la GIM, notamment dans le nouvel Eco quartier de la Jonction (anciennement Artamis).

Nous avons repéré dans ce nouveau quartier une surface très bien située au loyer abordable mais qui est proposée à l'état brut, qu'il s'agirait par conséquent d'équiper, du sol au plafond, afin de pouvoir exercer nos activités. Ce projet a été dûment porté à l'attention de Madame Salerno, dont nous attendons la réponse.

Nous continuons bien entendu nos recherches, et nous ne désespérons pas de trouver la perle rare, sous forme d'une villa dans le périmètre de la Ville de Genève.

3. Aides financières et Fonds "Béquille"

Le Fonds Béquille a absorbé :

- l'abandon de certaines créances du Micro-crédit (Frs 2'647.- sur un montant accordé de Frs 11'955.- en 2016) ainsi que
- le dépassement des aides financières portées au budget 2016, soit Frs 2'479.-

4. Approbation des comptes

- Présentation et analyse des comptes par M. Victor Chiou

<u>NB</u>: Dès l'exercice 2017, nous allons devoir faire face à des changements importants de la norme comptable pour les associations, qui sera plus compliquée et impliquera plus de documents à soumettre.

(L'analyse et les commentaires sur les comptes 2016 figurent dans un document annexé au présent PV).

- Lecture du rapport de l'organe de contrôle, rédigé par Madame Aurore Costil de la Société fiduciaire et de comptabilité S.A. (voir annexe)
- Affectation du Résultat

La perte de CHF 1'667.- est affectée aux fonds propres de l'association

Approbation des comptes :

Les comptes sont approuvés à la majorité moins une voix.

Remerciement général et enthousiaste à Grazia Zanin et Victor Chiou pour leur travail.

5. Approbation du rapport d'activité 2016

A l'unanimité de l'assemblée présente, le rapport d'activité 2016 est approuvé.

6. Budget 2017

Charges:

Nous avons limité le budget des aides financières à Frs 20'000.-. Un éventuel dépassement sera pris en charge, comme en 2016, par le Fonds « Béquille ».

Nous avons introduit des frais pour la révision des comptes suite au changement de fiduciaire.

Produits:

Cotisations : une légère augmentation est prévue en raison des 20 ans du Trialogue

Autres recettes : poste porté à Frs 5'500.- en raison de dons promis à hauteur de Frs.4'000.-

7. Renouvellement du Comité

- Départ de M. Bertrand Lézat.
- Nomination par le Comité, sur proposition du Bureau, de M. Oscar von Burg en tant que Vice-président.

Bertrand Lézat est chaleureusement remercié pour son engagement au sein du Comité et pour la qualité de la formation à l'informatique qu'il a dispensé à de nombreux utilisateurs durant plus de dix années d'activité au Trialogue.

L'assemblée félicite chaleureusement Oscar von Burg d'avoir accepté la charge de Vice-président de l'association.

Le renouvellement du Comité est accepté sous les applaudissements. Le Comité dans son ensemble est élu tel que proposé à l'unanimité (voir annexe).

8. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été faite.

9. Divers

Modification de l'accès libre à Internet : réouverture de la salle informatique

Depuis le 1^{er} mars, la salle informatique, qui a été fermée durant quelques mois, est à nouveau opérationnelle, avec désormais un accès à Internet limité à des sites centrés sur la recherche d'emploi, cela en conformité avec les exigences de la loi sur la protection des données. Un grand merci à Charles qui a effectué tous les changements nécessaires.

Des remerciements chaleureux sont adressés à Cédric Penas qui entretient régulièrement le site du Trialogue.

Le présent PV sera disponible sur le site Trialogue.

Date à retenir :

Les 20 ans du Trialogue seront fêtés le samedi 16 septembre 2017.

vvl - dg / 09.06.2017